Débat sur les rythmes scolaires au collège Alain Savary à Istres lundi 6 décembre 2010

Une trentaine de personnes (parents d'élèves délégués élus des écoles d'Istres, DDEN, enseignants, le directeur du service Education à la mairie d'Istres, l'adjoint à l'éducation à la mairie d'Istres, la responsable de l'école Ouest Provence, le principal du collège Savary...) ont participé à ce débat animé par l'inspectrice de l'Education nationale de la circonscription d'Istres.

Le public réuni s'interroge sur les raisons d'un tel débat après de si nombreuses années (la question se pose depuis vingt ans). Les centres aérés ont des limites.

Est-il nécessaire de modifier les ryrhmes scolaires ?

• L'organisation générale actuelle des rythmes scolaires favorise-t-elle de façon optimale les apprentissages ?

Les temps de l'enfant/adolescent, de l'école, de la famille sont-ils bien articulés sur l'année, la semaine, la journée ?

- La réduction des vacances d'été est possible, mais non souhaitée par les enseignants. Le modèle anglosaxon est difficilement applicable dans nos régions où la chaleur est intense dans les classes dès le mois de juin.
- Les parents, qui n'ont qu'un mois de vacances, éprouvent des difficultés pour occuper leurs enfants pendant le second mois. Ce temps est cependant nécessaire pour les grands-parents éloignés qui peuvent ainsi passer du temps avec leurs petits-enfants.
- La longueur des vacances entraîne de mauvaises habitudes : les enfants oublient la majorité des notions (impossibilité de les occuper sainement, stages sportifs, culturels... pour raisons financières notamment).
- Les rythmes biologiques s'opposent aux rythmes scolaires et, plus généralement, au rythme de notre société actuelle : chaleur dans les classes...
- Répartition du rythme scolaire (à l'échelle des semaines dans une année 7/2 et en ce qui concerne la semaine de quatre jours, qui rend le lundi improductif notamment).
- En ce qui concerne la semaine de quatre jours, elle pose problème aux les parents ayant un emploi du temps particulier (permanences...), le samedi matin particulièrement.
- La journée de l'enfant/adolescent est-elle équilibrée (temps du sommeil, temps du repas, temps d'apprentissage, temps libre, activités culturelles...) ?
- Selon l'âge et le niveau (maternelle, élémentaire, collège, lycée), les rythmes scolaires sont-ils toujours adaptés et favorisent-ils la réussite de l'élève ? Non, les collégiens et les lycéens ont des emplois du temps trop chargés.
 - L'organisation des rythmes scolaires est-elle adaptée au monde d'aujourd'hui ?

Oui, l'école et le périscolaire s'adaptent aux rythmes de la société : des garderies du matin et du soir existent désormais à Istres, suite aux demandes des parents d'élèves.

• Les organisations expérimentées et/ou déjà pratiquées en France et à l'étranger offrent-elles des pistes intéressantes. Si oui, lesquelles ?

Les écoles qui ont choisi de placer l'aide personnalisée de 8h20 à 8h50 sont satisfaites de cet emploi du temps. Les élèves sont disponibles, les enseignants anticipent les difficultés.

Quelles sont les priorités à prendre en compte ?

• Les priorités liées aux rythmes biologiques de l'enfant/adolescent

- L'alternance veille-sommeil
- Les variations quotidiennes de l'activité intellectuelle et la vigilance
- Les variations annuelles, les périodes difficiles pour l'enfant/l'adolescent

• Les priorités liées aux contenus d'enseignement

- Les exigences des programmes : ils sont trop lourds et trop variés en primaire
- La répartition entre les différentes disciplines
- La charge de travail (devoirs à la maison...)

• Les priorités liées à l'organisation de l'enseignement

- Les durées et rythmes des séquences d'enseignement (heure, demi-journée...)
- La répartition des temps d'apprentissage (semaine, trimestre, année)
- La prise en compte des cycles, de la durée totale des études

• Les priorités liées à la journée de la famille

- Les impératifs professionnels des deux parents
- Les temps de transport allongés en zone urbaine et en zone rurale
- La situation familiale des parents (séparation, résidence alternée...)
- L'articulation de la journée de l'enfant et de la journée de l'adulte

• Les priorités liées à la vie sociale et économique

- Les habitudes culturelles, les pratiques culturelles
- Les temps de travail, de vacances et de loisirs des adultes (parents et professionnels de l'éducation)
- Le tourisme et la sécurité routière

Priorités aux rythmes biologiques de l'enfant, puis de l'enseignant.

Selon les impératifs :

- Pourquoi le problème du rythme biologique alors que les systèmes éducatifs de différents pays sont aussi différents. Se calquer sur d'autres systèmes étrangers ?
- Le rythme de l'enfant est forcément calqué sur celui des parents (la quasi-totalité des parents travaille tous les deux)
- Le vrai problème, c'est de ne pas casser le rythme de l'enfant en proposant des activités puisque l'on ne peut pas modifier ce temps de présence à l'école. Quel accompagnement peut-on mettre en place, avec tout ce que cela implique (transports scolaires), avec les services communaux pour mieux « occuper » les enfants en période extra-scolaire ?
- Quelles sont les fins des aides personnalisées ? Sont-elles vraiment à but pédagogique ou seulement pour justifier le temps de travail des enseignants avec le passage à quatre jours ?
- Bénéfices de l'aide aux élèves PENDANT les heures scolaires (les enseignants risquent fort de ne reporter le traitement des difficultés que sur les aides personnalisées).
- L'aide personnalisée est stigmatisante lorsque pratiquée en dehors des heures scolaires, mais elle parvient néanmoins à aider des élèves à réussir.

Quelles propositions feriez-vous pour améliorer les rythmes scolaires ?

• Les rythmes scolaires et l'enfant/adolescent

Comment mieux favoriser l'apprentissage de l'élève ? Comment mieux prendre en compte le souci de sa santé ?

Déceptions concernant la consultation de 2008.

- Passage à quatre jours plus par intérêt économique que par intérêt pour l'enfant.
- Les collectivités territoriales ont été mises devant le fait accompli : les directeurs de l'éducation des communes de France ont dû réaménager les emplois du temps des personnels Ecole.
- Lier le rythme scolaire aux programmes scolaires et au contenu de l'apprentissage.
- On ne tient pas compte des temps d'apprentissage. Périodes de la journée propices à la mémoire à long terme (cf. chronobiologistes).
- Prise en charge par les garderies (environ de 7h30 à 9h00) qui comptent comme un temps scolaire.
- Les aides personnalisées le matin sont très bénéfiques : elles préparent le travail de la journée.
- Problème de l'accès à ces aides personnalisées : il faut être en difficulté ou en marge d'une progression normale.
- Problème de la marginalisation de ces aides et peut-être le « traumatisme » dû à cette différenciation. Pourquoi ne pas le proposer à tous ? Parler « d'accompagnement ».
- Personnaliser ces aides en petits groupes (sensibilités différentes).
- Ne pas oublier les devoirs du soir qui sont interdits, mais indispensables au vu des programmes trop lourds.
- Problème des écoles qui commencent à 8h30. L'aide personnalisée le soir rallonge (deux fois par semaine) la journée scolaire. Certains reçoivent des aides extérieures (orthophonie par exemple) qui ne font qu'alourdir la journée des enfants les plus en difficulté.
- Les vacances de deux mois peuvent être nécessaires pour la coupure, compte-tenu de la densité du programme.
- Pourquoi s'entêter à faire des classes d'élèves de tous niveaux ? Le collège Alphonse Daudet a expérimenté les petites classes par niveau scolaire, donc des classes plus adaptées à chacun.
- L'hétérogénéité a été étudiée et apporte, selon des études, de meilleurs résultats chez tous les élèves.

La journée d'enseignement : quelles modalités d'allègement ?

Des journées plus courtes, avec des pauses entre 12h et 14h30 consacrées au culturel, au travaux en groupe restreint.

La journée d'enseignement : quelle articulation de la journée scolaire et périscolaire ?

Une permanence des personnels dans le périscolaire pour favoriser les liens entre les élèves et leurs animateurs.

Les temps de pause de la journée

Des pauses déjeuner dans de bonnes conditions : adultes référents, réduction du bruit dans les restaurants scolaires.

La semaine d'enseignement

Du lundi au vendredi.

• Les rythmes scolaires et les familles

Comment mieux satisfaire aux priorités familiales ? Comment faciliter la pratique familiale d'activités culturelles et sportives ?

Le renforcement des offres éducatives et péri-éducatives

L'aménagement du calendrier annuel

L'alternance 7 semaines de classe et 2 semaines de vacances fait l'unanimité.

Propositions

- Il faut alléger les programmes.
- Les caisses d'allocations familiales doivent rentrer dans la participation de l'occupation périscolaire (jeunesse et sports).
- Revoir les périodes d'ouverture de l'école (une école plus ouverte) et plus d'adaptation aux horaires
 « bénéfiques » des enfants.
- Horaires aménagés pour les activités extra-scolaires (musique, sport ...) à l'intérieur de la journée scolaire.
- Au premier temps de la journée (rapport 2001), mettre en place un SAS, favoriser un « réveil ».
- Ne plus limiter à seulement deux demi-journées le temps « de décloisonnement » des classes pour un travail plus personnalisé.

• Les rythmes scolaires et la société

Comment concilier les rythmes de l'école et leur impact sur la vie économique et sociale ? Nous sommes la société dans laquelle le temps de travail des enfants est le plus important, en comparaison avec les modèles étrangers (Allemagne, Finlande). Est-ce une réussite ?

Les partenaires (municipalités) ont de plus en plus de difficultés à soutenir les écoles dans les activités périscolaires.

Problème de l'apparition de nouvelles activités et matières : brevet de prévention routière, langue vivante... dans l'emploi du temps.

Notre société est élitiste. Importance des notes qui ne favorisent pas l'estime de soi, des visions différentes s'opposent selon les milieux d'origine des familles.

Efforts non égaux des municipalités pour accueillir les élèves.

Ne pas oublier que les enfants ne sont pas pris en charge **seulement scolairement**, surtout le mercredi. Ils peuvent pratiquer des activités avec les parents : sportives, socio-culturelles...